



Mal façon d'un bustier de mariage

Par **patricia_old**, le **27/10/2007** à **13:04**

Bonjour,

Le 23/09/06, j'ai acheté un ensemble cocktail pour mon mariage.

Le 07/10/06 jour de mon mariage, le bustier à peine enfilé, 2 des baleines trop longues et non protégées aux bouts (sur constat d'une professionnelle invitée au mariage) de celui-ci craque le tissu au niveau de la poitrine et dans le dos.

Nous réparons avec les moyens du bord et au moment des festivités c'est au tour de mon boléro de se déchirer à la couture au niveau de l'épaule droite (malfaçon aussi car cousue trop bord à bord)!

J'ai donc ramené le bustier ainsi que le boléro quelques jours après la cérémonie à la boutique de mariage pour leur demander ce qu'ils comptaient faire pour ma tenue?

L'employée présente à confirmé tout de suite les malfaçons, s'est confondue en excuses, à clairement reconnue leurs responsabilités ainsi que celles du fabricant et compréhensive quand au préjudice subit le jour de mon mariage.

Elle me propose de reprendre le bustier ainsi que le boléro afin de les échanger via le fournisseur par des neufs ce que j'accepte me sentant en confiance.

Au bout d'un an de démarches de ma part pour récupérer mes affaires qui sont autant importantes financièrement que symboliquement pour moi et après un an d'excuses aussi mensongères que diverses on finit par m'avouer qu'ils ont égaré le bustier et me propose un autre ensemble dans un autre colori car la couleur initiale(prune intense) est épuisée...

Je reçois un échantillon gris rouge fade comme couleur de remplacement.

Je leur explique que la couleur n'a rien à voir qu'il n'y a plus de sens, ni de symbolique, que cet ensemble ne me servira pas et que je n'aime pas la couleur on me répond froidement que c'est ça ou rien alors qu'on m'avait dit qu'il y aurait remboursement si cela ne convenait pas!

Cela fait un an que je me bats où je suis restée très calme et compréhensive et pour résultat on me raccroche au nez, ils se déresponsabilisent et au final m'envoie un courrier non signé mais avec recommandé m'expliquant que le bustier à été âbimé lors du mariage, que le colori qu'ils me propose et très proche du mien et que "le remboursement ne saurait être effectué

étant donné que le mariage a eu lieu avec la dite marchandise"!

Alors que je n'ai récupéré ni le bolero, ni le bustier: soit 450 euros de dépensé pour une jupe au lieu d'un ensemble (comme si je n'avais fais que louer mon ensemble)et un préjudice moral très important ! HELP

Que puis je faire , quels sont mes recours pour me faire rembourser?Merci